

Paris V (75005)

Paris : des bennes mobiles pour les petits encombrants

A.A. | 14 Sept. 2015, 20h04 | MAJ : 14 Sept. 2015, 21h45



Parvis de l'Hôtel de Ville (IVe), ce lundi. Les Parisiens sont invités à déposer leurs déchets toxiques (piles, solvants...) dans les « éco-points mobiles » qui stationneront désormais dans les lieux les plus fréquents de chaque arrondissement. **(LP/A.A.)**

Antoinette Guhl, l'adjointe (EELV) chargée de l'économie circulaire à la mairie de Paris (<http://actualites.leparisien.fr/paris.html>), a présenté ce lundi le Livre blanc de l'économie circulaire. Les quelque 250 acteurs qui ont participé à la rédaction de cette somme — ONG, grandes entreprises, start-up... — ont formulé 65 propositions « pour passer d'une société du jetable à une société du durable ».

Le défi est aussi économique : selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, ce secteur pourrait permettre de créer 50 000 emplois en Ile-de-France (<http://actualites.leparisien.fr/france.html>) dans les dix prochaines années. « Quand on incinère 10 000 t de déchets, on crée un emploi (<http://actualites.leparisien.fr/emploi.html>), indique Antoinette Guhl. Quand on valorise 10 000 t de déchets, on en crée trente. »

Des tickets de métro rechargeables ?

Conçu comme une « feuille de route collective », le Livre blanc concerne aussi bien la Ville de Paris que les autres collectivités et l'Etat. Il est par exemple proposé de créer un titre de transport (métro ou bus) rechargeable pour supprimer les titres de transport à usage unique ou de rendre obligatoire le tri sur le territoire du Grand Paris. Parmi les propositions qui rentrent dans les compétences de la Ville figurent la création d'un incubateur dédié aux start-up environnementales et la généralisation de la collecte des invendus des marchés municipaux. Expérimenté dans le XIX^e, le dispositif de la « Tente des glaneurs » gagnera ainsi tous les marchés à partir de novembre.

Dans la foulée de cette présentation, Antoinette Guhl a inauguré sur le parvis de l'Hôtel de Ville le premier « éco-point mobile » de Paris. Cette initiative a été plébiscitée par les Parisiens lors de la première édition du budget participatif l'an dernier. Du mardi au samedi, quatre remorques grises stationneront désormais dans les lieux les plus fréquentés de chaque arrondissement pour récupérer les déchets toxiques et les petits encombrants des Parisiens (piles, aérosols, poussettes, ordinateurs...).

Planning et emplacements des « éco-points mobiles » sur www.paris.fr (http://www.paris.fr/services-et-infos-pratiques/environnement-et-espaces-verts/dechets/trier-ses-dechets-104#eco-point-mobile_23).

> Venez débattre et poser vos questions sur nos forums ! (<http://forum.leparisien.fr/>)